



ASSEMBLÉE NATIONALE

8ème législature

Ecoles d'ingenieurs: Auvergne

Question écrite n° 36339

Texte de la question

M Maurice Pourchon attire l'attention de M le ministre delegue aupres du ministre de l'education nationale, charge de la recherche et de l'enseignement superieur, sur la formation des ingenieurs en Auvergne. L'Auvergne ne forme aujourd'hui que 1,5 p 100 des ingenieurs formes en France. Il faudrait en former au moins 1 p 100 de plus pour que le rapport ingenieurs formes en Auvergne sur ingenieurs formes en France soit le meme que le rapport population auvergnate sur population francaise. Le ministere des universites aurait, semble-t-il, mis en place des credits d'etude pour une telle creation. Il lui demande donc : 1o de lui dire si, apres bientot deux ans de reflexion, le Gouvernement est decide, oui ou non, a creer une ecole d'ingenieurs a Clermont-Ferrand ; 2o dans l'affirmative, quelle finalite serait celle de cette ecole : metiers de l'automobile, mecanique, technologie plus performante, pourquoi pas ; 3o dans quels delais une telle realisation pourrait voir le jour ; 4o quel serait l'effectif envisage pour les promotions de cette ecole, et cet effectif permettrait-il de reduire le deficit de l'Auvergne en matiere de formation technologique superieure ; 5o quels moyens financiers il compte mettre en oeuvre des 1988 pour une telle realisation. Il lui rappelle que, si la decision intervient dans un an, il faudra deux a trois ans pour construire les locaux, trois ou quatre ans pour former le premier ingenieur qui sortira de cette ecole. Il aura donc fallu dix ans a la nouvelle majorite pour produire un ingenieur de plus en Auvergne.

Données clés

Auteur : [M. Pourchon Maurice](#)

Circonscription : - SOC

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 36339

Rubrique : Grandes ecoles

Ministère interrogé : recherche

Ministère attributaire : recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 8 février 1988, page 542